

**NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 –
BUDGET PRINCIPAL DE LA CAISSE DES ECOLES**

Les Résultats constatés à la clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	233 836,93 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	14 579,27 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	-29 595,21 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	-15 015,94 €
RESULTAT GLOBAL	218 820,99 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 PAR CHAPITRE

CHARGES A CARACTERE GENERAL	634 826 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 508 357 €
CHARGES DE GESTION COURANTE	504 €
CHARGES FINANCIERES	3 907 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	369 €
OPERATIONS D'ORDRE	58 522 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 206 484 €

PRODUITS DES SERVICES	564 065 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 760 000 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
ATTENUATION DE CHARGES	7 535 €
EXCEDENT REPORTE	83 275 €
OPERATIONS D'ORDRE	25 445 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 440 321 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	233 837 €
-----------------------------------	------------------

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	25 668 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 246 €
OPERATIONS D'ORDRE	25 445 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	103 359 €

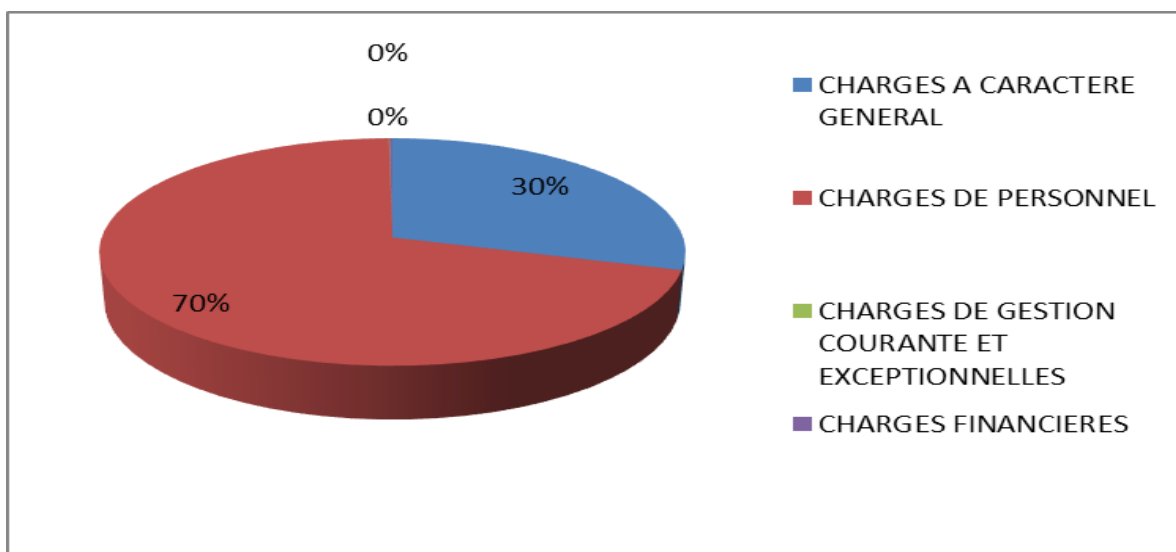
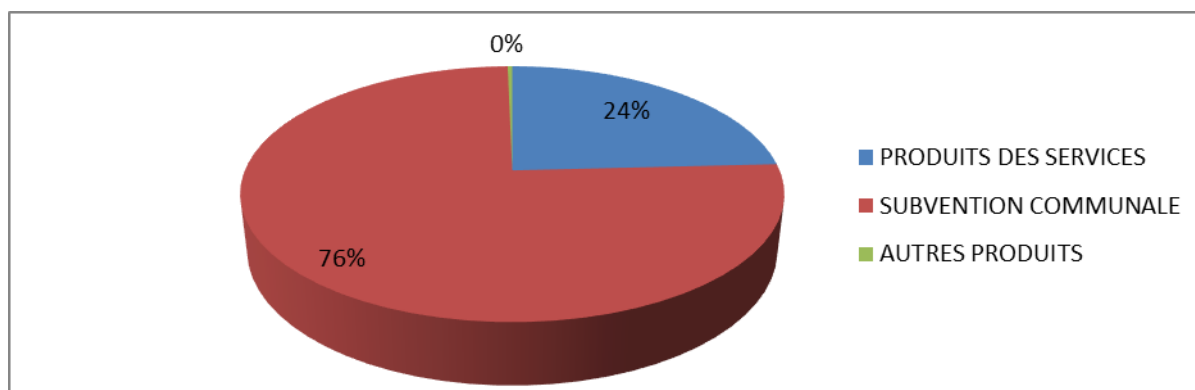
DOTATIONS ET RESERVES	11 307 €
OPERATIONS D'ORDRE	58 522 €
EXCEDENT REPORTE	48 110 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	117 939 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	14 579 €
---------------------------	----------

RESTES A REALISER DEPENSES	29 595 €
RESTES A REALISER RECETTES	0 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT APRES RAR	-15 016 €
--	------------------

RESULTAT GLOBAL	218 821 €
------------------------	------------------

LA REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENTLA REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENTLES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2022

Les opérations d'investissement pour 2022 concernent essentiellement des aménagements et des équipements de la cuisine centrale et des cuisines satellites (22 000€), ainsi que des petits travaux et l'acquisition de divers mobiliers dans les écoles (16 000€). Les dépenses informatiques ont représenté 5 700 €.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les Investissements de l'année 2022 ont été entièrement autofinancés

La Caisse des Ecoles n'a pas contracté d'emprunt en 2022. Compte-tenu du Remboursement en capital de la Dette lors de cet exercice, d'un montant de 25 668 €, le Capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 331 641,32 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CAISSE DES
ECOLES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26830076100015

POSTE COMPTABLE : Hyères Municipale

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CDE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 28

C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures 31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83034	CAISSE DES ECOLES BUDGET PRINCIPAL CDE	CA 2022
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9681
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1737
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Métropole Toulon Provence Méditerranée	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		Financier
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	221.89	
2	Recettes réelles de fonctionnement/population	249.44	
3	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	13.73	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 206 484,17	G 2 357 045,79
	Section d'investissement	B 103 359,40	H 69 829,09

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 83 275,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 48 109,58 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 309 843,57	= G+H+I+J	2 558 259,77
-----------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 29 595,21	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 29 595,21	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 206 484,17	= G+H+K 2 440 321,10
	Section d'investissement	= B+D+F 132 954,61	= H+J+L 117 938,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 339 438,78	= G+H+I+J+K+L 2 558 259,77

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 29 595,21	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	29 595,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	809 250,00	585 905,24	48 920,66	0,00	174 424,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 520 000,00	1 508 356,90	0,00	0,00	11 643,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00	503,80	0,00	0,00	1 996,20
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 331 750,00	2 094 765,94	48 920,66	0,00	188 063,40
66	Charges financières	3 906,71	2 178,74	1 727,97	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	368,77	0,00	0,00	1 631,23
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 337 656,71	2 097 313,45	50 648,63	0,00	189 694,63
023	Virement à la section d'investissement (2)	43 154,81				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	58 522,09	58 522,09			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		101 676,90	58 522,09			43 154,81
TOTAL		2 439 333,61	2 155 835,54	50 648,63	0,00	232 849,44
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	7 534,90	0,00	0,00	-6 534,90
70	Produits services, domaine et ventes div	566 613,55	564 064,96	0,00	0,00	2 548,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1,18	0,00	0,00	998,82
Total des recettes de gestion courante		2 328 613,55	2 331 601,04	0,00	0,00	-2 987,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 330 613,55	2 331 601,04	0,00	0,00	-987,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 444,75	25 444,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 444,75	25 444,75			0,00
TOTAL		2 356 058,30	2 357 045,79	0,00	0,00	-987,49
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 83 275,31				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 973,24	52 246,16	29 595,21	28 131,87
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		109 973,24	52 246,16	29 595,21	28 131,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 668,49	25 668,49	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		25 668,49	25 668,49	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		135 641,73	77 914,65	29 595,21	28 131,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	25 444,75	25 444,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 444,75	25 444,75		0,00
TOTAL		161 086,48	103 359,40	29 595,21	28 131,87
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	43 154,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	58 522,09	58 522,09		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		101 676,90	58 522,09		43 154,81
TOTAL		112 976,90	69 829,09	0,00	43 147,81

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		(2) 48 109,58			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	634 825,90		634 825,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 508 356,90		1 508 356,90
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	503,80		503,80
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 906,71	0,00	3 906,71
67	Charges exceptionnelles	368,77	0,00	368,77
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	58 522,09	58 522,09
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 147 962,08	58 522,09	2 206 484,17
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 444,75	25 444,75
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 668,49	0,00	25 668,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	52 246,16	0,00	52 246,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		77 914,65	25 444,75	103 359,40
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 534,90		7 534,90
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	564 064,96		564 064,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 760 000,00		1 760 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1,18	0,00	1,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	25 444,75	25 444,75
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 331 601,04	25 444,75	2 357 045,79
Pour information				83 275,31
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 307,00	0,00	11 307,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		58 522,09	58 522,09
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		11 307,00	58 522,09	69 829,09
Pour information				48 109,58
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	809 250,00	585 905,24	48 920,66	0,00	174 424,10
6061	Fournitures non stockables	70 000,00	97 668,56	4 691,00	0,00	-32 359,56
60623	Alimentat° cantines, colonies vacances	500 000,00	323 542,01	15 356,67	0,00	161 101,32
60624	Combustibles et carburants	5 000,00	827,06	0,00	0,00	4 172,94
60625	Vêtements et chaussures	2 000,00	219,24	125,28	0,00	1 655,48
60627	Jouets	1 500,00	720,52	0,00	0,00	779,48
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	5 540,40	1 335,60	0,00	8 124,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	33 500,00	24 134,17	5 766,57	0,00	3 599,26
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 768,05	0,00	0,00	231,95
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 500,00	13 218,22	4 654,87	0,00	-7 373,09
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	14 645,15	1 619,06	0,00	-1 264,21
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	4 273,18	424,10	0,00	5 302,72
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	19 663,18	8 628,51	0,00	51 708,31
6135	Locations mobilières	16 000,00	44 215,27	611,39	0,00	-28 826,66
6156	Maintenance	30 000,00	17 033,87	4 154,58	0,00	8 811,55
6182	Documentation générale et technique	150,00	45,00	0,00	0,00	105,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 383,00	0,00	0,00	-4 383,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
624	Transports biens, transports collectifs	15 000,00	13 874,77	1 553,03	0,00	-427,80
625	Déplacements, missions et réceptions	500,00	64,88	0,00	0,00	435,12
627	Services bancaires et assimilés	100,00	68,71	0,00	0,00	31,29
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 520 000,00	1 508 356,90	0,00	0,00	11 643,10
6331	Versement mobilité	20 000,00	16 143,00	0,00	0,00	3 857,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 000,00	29 212,53	0,00	0,00	1 787,47
6411	Personnel titulaire	910 000,00	940 033,37	0,00	0,00	-30 033,37
6413	Personnel non titulaire	135 000,00	91 259,26	0,00	0,00	43 740,74
6415	Indemnité inflation	4 500,00	4 200,00	0,00	0,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	157 000,00	148 023,00	0,00	0,00	8 977,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	235 000,00	243 699,00	0,00	0,00	-8 699,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 500,00	3 635,00	0,00	0,00	3 865,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	25 877,74	0,00	0,00	-18 877,74
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 000,00	3 155,00	0,00	0,00	4 845,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	3 119,00	0,00	0,00	881,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00	503,80	0,00	0,00	1 996,20
6541	Créances admises en non-valeur	800,00	12,00	0,00	0,00	788,00
6542	Créances éteintes	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	491,80	0,00	0,00	508,20
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 331 750,00	2 094 765,94	48 920,66	0,00	188 063,40
66	Charges financières (b)	3 906,71	2 178,74	1 727,97	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 218,04	4 218,04	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-311,33	-2 039,30	1 727,97	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	368,77	0,00	0,00	1 631,23
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	368,77	0,00	0,00	631,23
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 337 656,71	2 097 313,45	50 648,63	0,00	189 694,63
023	Virement à la section d'investissement	43 154,81	0,00			43 154,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	58 522,09	58 522,09			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	58 522,09	58 522,09			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		101 676,90	58 522,09			43 154,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		101 676,90	58 522,09			43 154,81

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 439 333,61	2 155 835,54	50 648,63	0,00	232 849,44
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 727,97
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 039,30
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-311,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	7 534,90	0,00	0,00	-6 534,90
6419	Remboursements rémunérations personnel	800,00	3 434,90	0,00	0,00	-2 634,90
6459	Rembours charges SS et prévoyance	200,00	4 100,00	0,00	0,00	-3 900,00
70	Produits services, domaine et ventes div	566 613,55	564 064,96	0,00	0,00	2 548,59
7067	Redev. services périscolaires et enseign	230 000,00	245 673,80	0,00	0,00	-15 673,80
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	70 000,00	48 233,00	0,00	0,00	21 767,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	266 613,55	270 158,16	0,00	0,00	-3 544,61
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participat° Communes	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1,18	0,00	0,00	998,82
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	1,18	0,00	0,00	998,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 328 613,55	2 331 601,04	0,00	0,00	-2 987,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 330 613,55	2 331 601,04	0,00	0,00	-987,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	25 444,75	25 444,75			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 444,75	25 444,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 444,75	25 444,75			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 356 058,30	2 357 045,79	0,00	0,00	-987,49
Pour information		83 275,31				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	109 973,24	52 246,16	29 595,21	28 131,87
2135	Installations générales, agencements	18 081,60	8 493,60	0,00	9 588,00
2151	Réseaux de voirie	51 069,12	21 025,94	14 743,02	15 300,16
2183	Matériel de bureau et informatique	1 855,74	5 702,05	570,59	-4 416,90
2184	Mobilier	4 694,83	3 322,56	0,00	1 372,27
2188	Autres immobilisations corporelles	34 271,95	13 702,01	14 281,60	6 288,34
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		109 973,24	52 246,16	29 595,21	28 131,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 668,49	25 668,49	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 668,49	25 668,49	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		25 668,49	25 668,49	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		135 641,73	77 914,65	29 595,21	28 131,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 444,75	25 444,75		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	25 444,75	25 444,75		0,00
13914	Sub. transf cpte résult. Communes	25 444,75	25 444,75		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		25 444,75	25 444,75		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		161 086,48	103 359,40	29 595,21	28 131,87
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
10222	FCTVA	11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 300,00	11 307,00	0,00	-7,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	43 154,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	58 522,09	58 522,09		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	562,50	562,49		0,01
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	145,20	145,20		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 194,89	9 194,89		0,00
28151	Réseaux de voirie	13 506,60	13 506,60		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	243,28	243,28		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 718,67	13 718,68		-0,01
28184	Mobilier	7 534,67	7 534,67		0,00
28188	Autres immo. corporelles	13 616,28	13 616,28		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		101 676,90	58 522,09		43 154,81
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		101 676,90	58 522,09		43 154,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		112 976,90	69 829,09	0,00	43 147,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		48 109,58			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					500 000,00									
00600660543 (00600660543)	Crédit Agricole	19/04/2012		23/07/2012	200 000,00	F	FIXE	6,150	6,293		T	P	O	A-1
00600748560 (00600748560)	Crédit Agricole	24/04/2013		24/04/2014	200 000,00	F	FIXE	4,990	4,990		A	P	O	A-1
85300178884 (2006-1CDE)	Caisse d'épargne côte d'azur	25/05/2006		25/05/2007	100 000,00	F	FIXE	4,020	4,020		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		331 641,32					25 668,49	4 218,04	0,00	1 727,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		331 641,32					25 668,49	4 218,04	0,00	1 727,97
00600660543 (00600660543)	N	0,00	A-1	168 465,95	19,31	F	FIXE	0,980	7 802,78	1 698,82	0,00	314,04
00600748560 (00600748560)	N	0,00	A-1	136 431,19	10,32	F	FIXE	0,810	11 812,94	1 200,78	0,00	762,97
85300178884 (2006-1CDE)	N	0,00	A-1	26 744,18	3,40	F	FIXE	4,020	6 052,77	1 318,44	0,00	650,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		331 641,32					25 668,49	4 218,04	0,00	1 727,97

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2022

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	331 641,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2007-06-18
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	18/06/2007
L	Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires publics	15	18/06/2007
L	Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires privés	5	18/06/2007
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	18/06/2007
L	Voitures, motocyclettes	5	18/06/2007
L	Camions et véhicules industriels	8	18/06/2007
L	Mobiliers	10	18/06/2007
L	Matériel de bureau ou électronique	5	18/06/2007
L	Matériel informatique	5	18/06/2007
L	Coffre fort	20	18/06/2007
L	Installation et appareils de chauffage	10	18/06/2007
L	Matériels classiques	10	18/06/2007
L	Appareils de levage, ascenseurs	20	18/06/2007
L	Equipement de garage et ateliers	10	18/06/2007
L	Equipement de cuisines	10	18/06/2007
L	Equipements sportifs	10	18/06/2007
L	Installations de voirie	20	18/06/2007
L	Plantations	15	18/06/2007
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	18/06/2007
L	Bâtiments légers, abris	10	18/06/2007
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	18/06/2007

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		51 113,24	51 113,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		25 668,49	25 668,49
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 668,49	25 668,49
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 444,75	25 444,75
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 444,75	25 444,75
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	51 113,24	29 595,21	0,00	80 708,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		112 976,90	III 69 829,09
Ressources propres externes de l'année (a)		11 300,00	11 307,00
10222	FCTVA	11 300,00	11 307,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		101 676,90	58 522,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169		0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	562,50	562,49
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	145,20	145,20
28135	Installations générales, agencements, ..	9 194,89	9 194,89
28151	Réseaux de voirie	13 506,60	13 506,60
28158	Autres installat°, matériel et outillage	243,28	243,28
28183	Matériel de bureau et informatique	13 718,67	13 718,68
28184	Mobilier	7 534,67	7 534,67
28188	Autres immo. corporelles	13 616,28	13 616,28
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	43 154,81	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	69 829,09	0,00	48 109,58	0,00	117 938,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 80 708,45
Ressources propres disponibles	IV 117 938,67
Solde	V = IV – II (3) 37 230,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	SSD WD - 2.5" Interne - 250 Go - SATA	232,80	0,00	1
	TABLES ECOLE ROMAIN ROLLAND	319,63	0,00	1
20/01/2021	MINIS CLES USB SANS FIL	119,94	0,00	1
20/01/2021	CABLE ACIER	160,00	0,00	1
20/01/2021	ADAPTATEUR DISPLAY PORT HDMI	144,00	0,00	1
20/01/2021	EQUIPEMENTS CUISINE CENTRALE	391,78	0,00	1
20/01/2021	THERMOMETRE A VISEE LASER	276,00	0,00	1
25/01/2021	REFRIGERATEUR	1 169,83	0,00	10
25/01/2021	CABLES COMMANDE COMPLEMENTAIRE JULES FERRY	80,00	0,00	1
25/01/2021	TABLEAUX JULES FERRY	1 145,46	0,00	10
02/02/2021	TABLEAUX BLANCS	256,00	0,00	1
10/02/2021	FERMETURE A CLES CONDENSEUR VENTILATEUR	1 701,30	0,00	10
02/03/2021	REFRIGERATEUR	86,40	0,00	1
10/03/2021	ADOUCCISSEUR RONDEO POUR LAVE VAISSELLE CC	1 075,20	0,00	10
19/03/2021	TALKIE WALKIE MOTOROLA	64,99	0,00	1
19/03/2021	LUDOBASKET + BUT EN ACIER ST EXUPERY	457,99	0,00	1
19/03/2021	DISQUE DUR/ VIDEO PROJECTEUR/ CAMERA MARCEL PAGNOL	2 297,24	0,00	5
07/04/2021	THERMOCELLEUSE POUR CUISINE CENTRALE	14 075,40	0,00	15
17/05/2021	MEUBLE DE RANGEMENT MACKAPAR ST EXUPERY	104,99	0,00	1
28/06/2021	BANCS D' ECOLE MATERNELLE ST EXUPERY	160,60	0,00	1
28/06/2021	SECHE DESSIN + TABLEAU BLANC ST EXUPERY	212,77	0,00	1
28/06/2021	APPAREIL DE NETTOYAGE A HAUTE PRESSION CC	783,70	0,00	10
30/06/2021	MATERIEL DE SPORT ROMAIN ROLLAND	1 448,10	0,00	10
30/06/2021	BRAS ARTICULE POUR ORDI CUISINE CENTRALE	168,30	0,00	1
02/07/2021	BANCS D' ECOLE MATERNELLE ST EXUPERY	682,85	0,00	10
08/07/2021	DISQUE DUR/ VIDEO PROJECTEUR/ CAMERA MARCEL PAGNOL	82,49	0,00	1
21/07/2021	DISQUE DUR/ VIDEO PROJECTEUR/ CAMERA MARCEL PAGNOL	168,48	0,00	1
02/08/2021	SOLUTION E-PACK PR O ECRAN ET LOGICIEL CC	2 419,20	0,00	7
18/08/2021	LUDOBASKET + BUT EN ACIER ST EXUPERY	127,00	0,00	1
18/08/2021	ACHAT DE PETIT MATERIEL CUISINE CENTRALE	69,58	0,00	1
18/08/2021	ACHAT DE PETIT MATERIEL CUISINE CENTRALE	878,32	0,00	10
27/08/2021	ACHAT DE PETIT MATERIEL CUISINE CENTRALE	1 140,85	0,00	10
27/08/2021	LUMINAIRES ECOLE MARCEL PAGNOL	8 253,60	0,00	10
08/09/2021	KIT DE BRUMISATION	115,80	0,00	1
21/09/2021	PAGODES POUR PLUSIEURS SITES	8 496,00	0,00	10
22/09/2021	GOBOLETS EN COPOLYESTER CC	161,28	0,00	1
22/09/2021	VITRINE D'AFFICHAGE ECOLE ROMAIN ROLLAND	321,65	0,00	1
30/09/2021	MOBILIER ECOLE JULES FERRY	1 265,88	0,00	10
21/10/2021	MEUBLES ETAGERES ECOLE ST EXUPERY	319,84	0,00	1
21/10/2021	DISTRIBUTEURS ESSUIS MAINS	741,32	0,00	10
09/12/2021	DISQUE DUR	69,60	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		52 246,16	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de deuxième classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,00	0,00	36,00	31,00	0,00	31,00
Adjoint technique	C	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		48,00	0,00	48,00	39,00	0,00	39,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2022

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

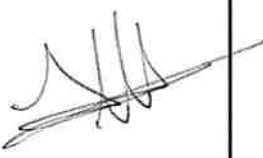
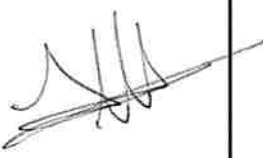
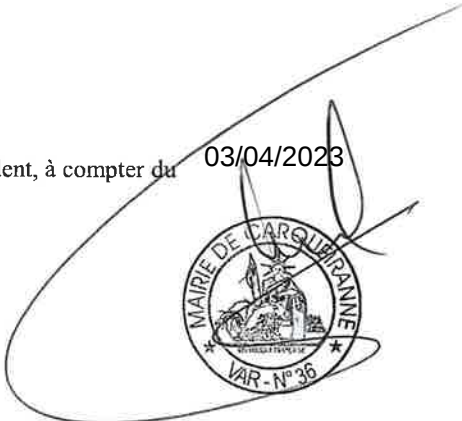
AR Prefecture083-218300341-20230329-CACDE2022-BF
Reçu le 03/04/2023

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2022

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président, à Carqueiranne le 29 mars 2023

		Nombre de membres en exercice: 8	
		Nombre de membres présents: 4	
		Nombre de suffrages exprimés: 4	
VOTES:	Pour: 4	SAUF CHAPITRE(S)	Pour:
	Contre: 0		Contre:
	Abstention: 0		Abstention:
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire Carqueiranne le 29 mars 2023			
Les membres de la commission administrative de la Caisse des Ecoles			
 Mr LATIL	 Mme GIRARD	 Mme MESLARD	 Mme PUJANTE MACARIO
 Mme MAIGNAN	 Mr LAROCHE	 Mr PLATEL	 Mr GRAND
Certifié exécutoire par le président, à compter du 03/04/2023			
Le Président:			
			

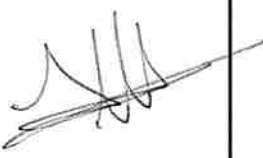
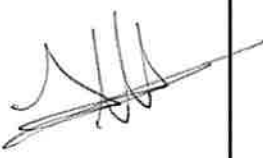
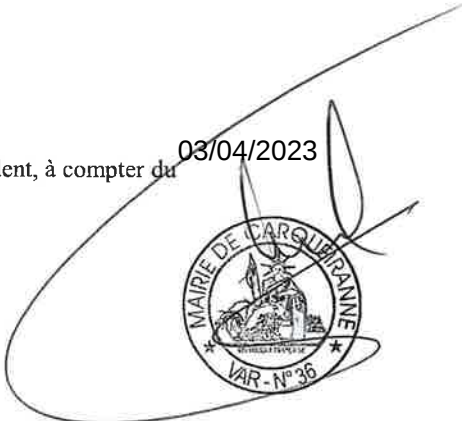
AR Prefecture083-218300341-20230329-CACDE2022-BF
Reçu le 03/04/2023

CAISSE DES ECOLES - BUDGET PRINCIPAL CDE - CA - 2022

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président, à Carqueiranne le 29 mars 2023

		Nombre de membres en exercice: 8	
		Nombre de membres présents: 4	
		Nombre de suffrages exprimés: 4	
VOTES:	Pour: 4	SAUF CHAPITRE(S)	Pour:
	Contre: 0		Contre:
	Abstention: 0		Abstention:
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire Carqueiranne le 29 mars 2023			
Les membres de la commission administrative de la Caisse des Ecoles			
 Mr LATIL	 Mme GIRARD	 Mme MESLARD	 Mme PUJANTE MACARIO
 Mme MAIGNAN	 Mr LAROCHE	 Mr PLATEL	 Mr GRAND
Certifié exécutoire par le président, à compter du 03/04/2023			
Le Président:			
			

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 11 DE L'EXERCICE : 2022 VERS L'EXERCICE 2023 EN INVESTISSEMENT
Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libellé	Etape	Montant
2022	2151			ADGCDE			D	COMMANDE SONDES A PIQUER	RAR	150.12
2022	2151			ADGCDE			D	MICRO-ONDES ECOLE ST EXUPERY	RAR	89.98
2022	2151			ADGCDE			D	LAMES POUR ROBOT SATELLITE MPIPE	RAR	200.47
2022	2151			ADGCDE			D	CHARIOT DE TRANSPORT CUISINE CENTRALE	RAR	192.00
2022	2183			ADGCDE			D	Ssd WD - 2.5" Inter250 Go classe 11 ROMAIN R	RAR	69.60
2022	2151			ADGCDE			D	REMISE EN ETAT DE LA SAUTEUSE CHARVET CC	RAR	706.20
2022	2188			ADGCDE			D	DEVIDOIR MURAL AUTO ECOLE JULES FERRY	RAR	169.90
2022	2183			ADGCDE			D	SSD + KIT CLAVIER SOURIS CLASSE 11 JULES FER	RAR	104.16
2022	2183			ADGCDE			D	ECRANS ORDI+ ENCEINTES+SOURIS ECOLE PAGNOL	RAR	396.83
2022	2151			ADGCDE			D	ROBOT MIXEUR PLONGEANT CUISINE CENTRALE	RAR	588.00
2022	2151			ADGCDE			D	BOL LEGUMIER INOX CUISINE CENTRALE	RAR	967.82
2022	2188			ADGCDE			D	BALISES PPMS ATHENA NOUVELLE GENERATION	RAR	13 824.00
2022	2151			ADGCDE			D	VERIN DE CUVE CC	RAR	1 830.68
2022	2151			ADGCDE			D	CHARRIOT DE TRANSPORT CC	RAR	192.00
2022	2151			ADGCDE			D	REPARATION LAVE VAISSELLE JULES FERRY	RAR	781.07
2022	2151			ADGCDE			D	REPARATION HOTTE CUISINE CENTRALE	RAR	8 112.00
2022	2151			ADGCDE			D	CHARRIOT ALIMENTAIRE CC	RAR	145.00
2022	2188			ADGCDE			D	SUPPORT MURAL OPTOMA ATTACHES IBI PAGNOL	RAR	287.70
2022	2151			ADGCDE			D	VERINS POUR FILMEUSE MANUELLE CUISINE CENTRA	RAR	787.68
								TOTAL		29 595.21

Marc VINCENT
Inspecteur Divisionnaire
des Finances Publiques
Service de gestion comptable
de Hyères
12 avenue Joseph Clotis
83400 Hyères-Les-Palmiers